



OFFRE COMMERCIALE CONDITIONS PARTICULIERES

ENERGIES DU SANTERRE est un fournisseur d'électricité et de Gaz reconnu. Nous sommes agréés par le ministère pour ses activités de fourniture.

1 - Destinataire de l'offre

Nom ou Raison sociale	BERKIN		
N° SIRET		Code APE	5610C
Adresse	184 RUE ORDENER		
Code Postal	75018	Ville	PARIS
Interlocuteur	M.CANEL AHMET	Fonction : GERANT	
Téléphone		Portable	06.99.76.13.43
Mail	ahmetcanel@icloud.com		

2 - Objet de l'offre

Energies du Santerre vous propose la conclusion d'un contrat unique de fourniture d'énergie Gaz pour le Site mentionné au §3 ci-dessous. Ce contrat regroupe :

- La fourniture de Gaz
- L'acheminement du Gaz
- La prestation de responsable d'équilibre

3 - Site de consommation

Nom ou Raison sociale	BERKIN		
Adresse du point de livraison	184 RUE ORDENER		
Code Postal	75018	Ville	PARIS
Identifiant PCE	07 51 31 69 26 27 60		GRD : GRDF
Consommation Annuelle de Référence (en Kwh)	62.833		
Type de révéle	Bimestriel		
Tranche	T2		
Profil	P12		

C - A

4- Date d'effet et durée de la fourniture

Date de début de fourniture : 01/01/2024

Date de fin de fourniture : 31/12/2025

5- Prix et structure tarifaire

PRIX DE LA FOURNITURE GAZ			
	Prix (€ HT / Mwh)	Acheminement GRDF (€ HT / Mwh)	Abonnement T2 (€ HT / an)
Offre 24 mois	104.86	8.93	153.92

TAXE et CONTRIBUTION				
	CTA T2 (€ /Mwh)	TICGN (€ / Mwh)	TVA abonnement	TVA consommation
PROFIL P12	34.06	8.37	5,5%	20%

6- Taxes et Contributions

CTA : La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) est une taxe forfaitaire calculée à partir des tarifs de transport et de distribution du gaz naturel. Elle est assujettie à la TVA à 5,5%

TICGN : La Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) s'élève à 8.37€/Mhw. Elle s'applique sur la quantité de gaz facturée et elle est fixée par l'Etat. La taxe rentre dans le calcul de la TVA à 20% depuis le 1^{er} janvier 2014.

Le prix n'inclut aucun impôt, taxe ou contribution de toute nature. Les impôts, taxes et contributions de toute nature exigibles au Point de Livraison (à savoir, la CTA, la TVA et tous les autres impôts, taxes et contributions de toute nature, existants et à venir, sur la consommation.

Conformément à l'article 4.3.1. les prix seront réajustés annuellement en cas de modification du profil du client.

7- Services gratuits

Energies du Santerre met à votre disposition un espace sécurisé via Gfi vous permettant d'accéder à vos factures et consommations. Vous avez la possibilité d'échanger avec notre service client via ce service.

Nous rappelons que notre service client est joignable au 03 22 73 31 82 (appel non-surtaxé) du lundi au vendredi.

Horaires téléphonique :

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30

Mardi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30

Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30

Jeudi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30

Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 16h00

Par mail :

contact@energiesdusanterre.fr

8- Facturation et modalités de règlements

Composition de la facture :

- Une partie facturation sur la Fourniture, elle correspondra vos consommations électriques
- Une partie facturation sur l'acheminement qui correspond au frais de l'utilisation du réseau.
- Une partie facturation des taxes et contributions.

Le mode de paiement :

Les factures sont émises par le fournisseur tous les deux mois, le client règlera les factures par prélèvement automatique à 15 jours.

Tout retard de paiement ouvrira droit, sans autres formalités, à l'application de pénalités calculées au taux d'intérêt légal multiplié par 3 appliquées au montant de la créance.

En cas de non-paiement après la date limite d'exigibilité, nos services peuvent interrompre la fourniture après rappel écrit valant mise en demeure. Tout déplacement d'agent suivi ou non d'une interruption de fourniture, est facturé selon les barèmes en vigueur figurant au catalogue de prix des prestations du Gestionnaire de réseau disponible sur le site Internet du GRDF.

Engagement :

Le Client s'engage à consommer annuellement, pendant la durée du contrat, 80% de la Quantité Annuelle Prévisionnelle.

9- Résiliation

Par dérogation à l'alinéa 2 de l'article 9.1 des Conditions Générales :

Toute résiliation causée par le Client avant la date d'Expiration du contrat comportera le droit de Energies du Santerre d'obtenir auprès du Client le remboursement du Terme Fixe (Abonnement) calculé sur la base des mois restants jusqu'à la Date d'Expiration et 50% des volumes restants sur la base des consommations annuelles de référence (CAR) au prix indiqué à l'article 4 des Conditions Particulières.

10- Dépôt de Garantie bancaire

Aucun dépôt de garantie bancaire ne sera demandé.

11- Coordonnées et correspondances

Sans préjudice des dispositions des Conditions Générales, l'ensemble des correspondances, notifications, échanges d'information relatif au Contrat de fourniture électrique se fera aux adresses suivantes :

Interlocuteur fournisseur :

M. PREVOT DIMITRI

Tel : 03 22 73 31 82

E-mail : contact@energiesdusanterre.fr

12- Conditions de mise en œuvre de la fourniture

Le début de la fourniture est subordonné :

- à l'acceptation par le Client de la présente offre.
- à la transmission dans les délais par le client de l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'exécution du contrat de fourniture d'énergie électrique.

13- Conditions de mise en œuvre de la fourniture

Cette offre est valable jusqu'au **13/10/2023** à 16h00.

L'Offre d'Energies du Santerre se compose des présentes et des Conditions Générales du Contrat de fourniture d'énergie électrique et leurs annexes, et notamment les synthèses des Dispositions Générales relatives à l'accès et à l'utilisation du RPD déclinées par Domaine de tension établie par le GRD. En cas de contradiction, les dispositions des présentes prévalent.

=>L'acceptation du Client vaut accord irrévocable sur le prix et les modalités de la fourniture d'énergie électrique telles que précisées dans les présentes et les Conditions Générales.

=>La signature par le Client de la présente Offre est engageante et vaut conclusion du Contrat de fourniture d'énergie électrique.

=>En conséquence, en cas d'acceptation de l'Offre par le Client, les présentes porteront Conditions Particulières du Contrat de fourniture d'énergie électrique.

Pour Energies du Santerre

Nom et Prénom : Mme VERDY Florence

Signature

Fonction : Directrice

14- Acceptation de l'offre

Si vous acceptez la présente Offre, nous vous remercions de nous faire parvenir par courrier (32 Faubourg de Bretagne – 80200 PERONNE) la présente offre datée, signée et précisant le cas échéant les options retenues et par mail à contact@energiesdusanterre.fr

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales.

DUREE D'ENGAGEMENT	
☒ Offre de 24 mois	A Paris 11-10-23 Le Société : SAS BERKIN Nom : Canel Ahmet Fonction : Gerant Signature précédée de la mention « bon pour accord » bon pour accord SAS BERKIN Restaurant Chilane 18 184, rue Ordener - 75018 PARIS Tel : 01 43 48 91 41 00012 Tel : 01 50 66 73 53 

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat Version 1

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Energies du Santerre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Energies du Santerre. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Votre Nom *	Client Payeur N°		(b)	1
Nom du débiteur(s)				
Votre adresse *	Numéro et nom de la rue		(c)	2
		Ville	(c)	2
		Pays	(c)	2
Les coordonnées de votre compte *	Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)		(d)	
Nom du créancier *	Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)		(f)	1
I.C.S *	Nom du créancier		(g)	2
	Identifiant Créancier SEPA		(h)	2
	Numéro et nom de la rue		(h)	2
		Ville	(h)	2
Type de paiement *	Pays			
Signé à *	Paiement récurrent / répétitif ☐ Mensualisation ☐ Prélèvement à la facture ☐ (Cochez votre choix)			
Signature(s) :	Lieu (j) 2 Date (k)			
	Veuillez signer ici			

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur	Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque	(l)	2
Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)	Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre Energies du Santerre et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir.	(m)	1
	Code identifiant du tiers débiteur	(n)	2
	Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers.	(o)	1
	Code identifiant du tiers créancier	(p)	2
Contrat concerné	Numéro d'identification du contrat	(q)	2
	Description du contrat	(r)	2

A retourner à :

Energies du Santerre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE

80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1 La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères



CAISSE D'ÉPARGNE

ILE-DE-FRANCE

Identification du compte pour une utilisation nationale

17515	90000	08012077435	66
Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Domiciliation

CE ILE-DE-FRANCE

BIC

CEPAFRPP751

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76 1751 5900 0008 0120 7743 566